



# Règlement du concours de dessins organisé par la Société des Amis de la Cathédrale d'Amiens en 2022-2023 : «*La Cathédrale d'Amiens en couleurs*»

## Objet

La Société des Amis de la Cathédrale d'Amiens organise un concours de dessins individuels d'élèves mettant en valeur la Cathédrale d'Amiens.

## Qui peut participer ?

Sont concernés les enfants scolarisés dans un établissement scolaire, école élémentaire ou collège, implanté sur le territoire d'Amiens Métropole au cours de l'année scolaire 2022-2023. Les travaux collectifs de classe ne seront pas acceptés.

Nous classerons ces dessins en quatre niveaux :

- école : CP et CE
- école : CM1 et CM2
- collège : 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>
- collège : 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>

## Thème des dessins pour concourir

- Le thème du concours est *La Cathédrale Notre Dame d'Amiens en couleurs* (extérieur, intérieur, statues, vitraux...)
- Support des dessins : papier ou carton ou carton entoilé.
- Format : 21 x 29,7 cm (A4) ou 42 x 29,7 cm (A3).
- Technique : dessin, peinture, collage.

## Inscription

Chaque établissement inscrira auprès du secrétariat des Amis de la Cathédrale d'Amiens ([secretariat@amis-cathedrale-amiens.fr](mailto:secretariat@amis-cathedrale-amiens.fr)) les élèves désirant participer, regroupés selon les quatre niveaux définis ci-dessus, en précisant les coordonnées des enseignants responsables. Les inscriptions individuelles par les élèves ou leurs parents ne seront pas acceptées. La date limite d'inscription est fixée au vendredi 3 mars 2023.

## Jury

Le jury sera constitué de membres de la Société des Amis de la Cathédrale d'Amiens, de membres du Rectorat de l'Académie d'Amiens et du recteur de la cathédrale d'Amiens ou son représentant.

## Dépôt et sélection des dessins

Le jury fera sa sélection parmi les dessins déposés auparavant par les enseignants responsables à la Maison Saint-Jean-Baptiste, 12 rue André à Amiens, siège de la *Société des Amis de la Cathédrale d'Amiens*.

La date limite de dépôt est fixée au mercredi 10 mai 2023. Au-delà de cette date, les dessins ne pourront plus être pris en compte dans la sélection.

Parmi tous les dessins proposés, le jury en retiendra 100 au maximum (25 par niveau).

### **Identification des dessins**

Chaque dessin devra comporter au verso le nom et le prénom de l'élève, sa classe, le nom et l'adresse de son établissement scolaire, ainsi que l'adresse mail professionnelle de l'enseignant responsable pour que nous puissions prévenir les 100 candidats sélectionnés et les 12 lauréats.

### **Exposition et vernissage**

Les dessins sélectionnés seront exposés du dimanche 21 mai au lundi 5 juin 2023 dans la chapelle d'hiver de la cathédrale.

Le vernissage de l'exposition aura lieu mercredi 24 mai à 18h30

### **Récompenses et prix**

Les auteurs de la centaine de dessins sélectionnés recevront une médaille frappée pour célébrer les 800 ans de la cathédrale Notre-Dame d'Amiens.

D'autre part, dans chacun des quatre niveaux définis ci-dessus, le jury nommera trois lauréats, qui recevront un bon d'achat à valoir au choix à la boutique du Centre des Monuments Nationaux (à gauche du portail Saint-Firmin sur le parvis de la cathédrale) ou à la boutique Notre-Dame, 12 rue André, d'une valeur respective de :

- 1<sup>e</sup> prix : 100€

- 2<sup>e</sup> prix : 75€

- 3<sup>e</sup> prix : 50€

De plus, ces 12 lauréats et leurs parents bénéficieront d'une visite de la cathédrale guidée par les membres du groupe d'accueil de la Société des Amis de la Cathédrale d'Amiens.

La proclamation du palmarès et la remise des prix aux douze lauréats aura lieu lors du vernissage de l'exposition des œuvres sélectionnées.

### **Restitution des dessins**

Les dessins seront rendus aux établissements scolaires après l'exposition uniquement sur retrait Les dates de retrait par les enseignants responsables sont fixées au mercredi 7 et au samedi 10 juin à la Maison Saint-Jean-Baptiste, 12 rue André.

Après cette date, les dessins non récupérés ne seront pas conservés par la Société des Amis de la Cathédrale d'Amiens.

### **Publication dans la revue annuelle**

Avec l'autorisation parentale écrite et signée, les dessins des douze lauréats seront publiés dans la revue annuelle de la Société des Amis de la Cathédrale d'Amiens.

### **Partenaires**

- La Société des Amis de la Cathédrale d'Amiens
- Le Rectorat de l'Académie d'Amiens
- Le Recteur de la cathédrale

### **Planning résumé**

- Lancement du concours par les enseignants auprès de leurs élèves : fin 2022
- Date limite d'inscription par les enseignants responsables auprès du secrétariat de la *Société des Amis de la Cathédrale d'Amiens* : vendredi 3 mars 2023
- Dépôt des dessins par les enseignants au 12 rue André : jusqu'au 10 mai 2023
- Vernissage et remise des prix : mercredi 24 mai à 18h30
- Exposition dans la chapelle d'hiver de la cathédrale : du 21 mai au 5 juin 2023
- Retrait des dessins par les enseignants : mercredi 7 et samedi 10 juin.